

Les projets des commissions municipales p.1-2  
CMJ p.3

Métropole p.4  
Agenda p.4

Mesdames, Messieurs

La conjoncture actuelle avec les baisses de dotations, le transfert de compétences à la Métro, des recettes non perçues ainsi que le coût des TAP, font que, boucler un budget équilibré n'a pas été chose aisée.

Nous y sommes parvenus en revoyant ligne par ligne toutes nos dépenses, en renégociant nos contrats, etc.

Les recettes de la commune, mises à part les dotations de l'État et du conseil départemental, se limitent à une redevance de la micro centrale, aux loyers, aux recettes du périscolaire et aux impôts.

Les participations aux TAP et à la garderie, augmentées en 2015, ne pouvaient l'être encore cette année bien que les recettes ne couvrent pas totalement les dépenses.

Les repas de la cantine n'avaient pas été augmentés en 2015, étant donné que nous n'avions pas encore le retour de l'appel d'offre que nous avons conjointement lancé avec les communes du Gua, de Varcès et de Saint Paul de Varcès.

Cette année, nous avons voté une augmentation de 20 centimes par repas, tenant compte de l'augmentation due au changement de prestataire, toutefois avec un meilleur service et une meilleure qualité.

Les impôts communaux augmenteront donc de 3% en 2016.

Ces augmentations minimales nous permettront juste d'équilibrer nos dépenses et nos recettes.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est lancé.

Le CMJ travaille bien sur les projets qu'ils avaient prévus. Je les félicite et ne peux que les encourager à continuer.

Ils vous attendent au début de l'automne pour mettre en œuvre « le pump track ». Ce sera l'occasion de se retrousser les manches tous ensemble, pour réaliser un équipement très attendu par tous les enfants.

Michel GAUTHIER

EDITO DU MAIRE



## LES PROJETS DES COMMISSIONS MUNICIPALES

### BUDGET

Pour cette année 2016, le budget de la commune a été particulièrement difficile à élaborer.

Nous devons faire face à une deuxième année de baisse de dotations de la part de l'Etat et avec nos impôts, cela constitue une des principales recettes.

Également, depuis 2015, nous sommes en pleine période de transition avec la transformation de la Métropole et la remontée des compétences « voirie, chauffage urbain, urbanisme, défense incendie, gestion des eaux pluviales » du bloc communal à l'intercommunalité ; transfert qui s'accompagne d'un renforcement de ces compétences mais d'une baisse de l'attribution de compensation que donnait hier La Métro aux communes pour justement réaliser ces compétences.

Par conséquent, fin 2015, le budget présentait un déficit de l'ordre de 60 000 € issu de ces 2 éléments mais aussi du fait que nous avons dû récupérer le déficit du budget chaleur, rattacher des dépenses de cotisations sociales ainsi qu'un coût significatif des TAP (Temps d'Activité Périscolaire).

Mais ces difficultés n'ont en rien entamé notre motivation et au contraire, nous avons travaillé pour trouver des solutions.

Ces solutions sont et doivent être multiples : la vente tout d'abord d'un terrain pour l'exploitation d'une carrière, une requête pour basculer un surplus d'excédent d'investissement en fonctionnement, une recherche constante de réductions des charges de fonctionnement (renégociation de contrats, assurances, téléphonie, ...), une réduction des charges des élus avec la démission de 2 conseillères de leur poste d'adjoints (et la suppression de leurs indemnités) pour atteindre le niveau minimum légal et enfin une réduction des subventions aux associations et à l'école (après échange avec la directrice). **(des efforts à poursuivre).**

Pour autant, après plusieurs années de maintien, nous avons dû nous résigner à augmenter les taux d'impositions communaux mais de manière raisonnable, soit + 3%.

En 2016, le budget de la commune s'élève donc à 450 000 € en fonctionnement et 220 000 € en investissement.

FINANCE & PERSONNEL

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** est le document qui va gérer les autorisations du droit des sols (permis de construire et déclarations préalables entre autres) pour les 15 prochaines années.

Jusqu'à présent, c'est notre Plan d'Occupation des Sols qui était le document référent. Le POS a été élaboré la première fois en 1985, nous l'avons révisé en 1994, ensuite modifié en 2010. Il sera définitivement abandonné à la mise en œuvre du PLUi.

Le **PLU** est composé :

- d'un **PADD** (Plan d'Aménagement et de Développement Durable). Le PADD arrête les orientations générales concernant les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, l'agriculture. Il fixe des objectifs chiffrés et de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

- d'un **PLH** (Plan Local de l'Habitat). Le PLH est l'échelon pertinent retenu par la loi pour la programmation et l'évaluation de l'habitat. Il comprend 3 grandes parties : le diagnostic, l'énoncé des principes et des objectifs, le programme d'actions. L'objectif d'un PLH est d'indiquer les moyens fonciers prévus par les communes ou les EPCI, compétents en matière d'urbanisme, pour parvenir aux objectifs et principes fixés. Les objectifs du PLH prennent en compte les options d'aménagement du SCOT et en particulier l'équilibre des logements sociaux sur une commune.

- d'un **PDU** (Plan de Déplacement Urbain). Le PDU est un document de planification qui détermine l'organisation du transport des personnes et des marchandises, la circulation et le stationnement. Tous les modes de transports sont concernés, ce qui se traduit par la mise en place d'actions en faveur des modes de transports alternatifs à la voiture particulière, les transports publics, les deux roues, la marche.

- d'un **PPRT** (Plan de Prévention des Risques Technologiques) ;

- d'un **PPRN** (Plan de Prévention des Risques Naturels).

L'obligation pour la Métropole est de réaliser une concertation avec tous les habitants de la métropole, les professionnels, les institutionnels. Elle organise pour cela des réunions ouvertes à tous, les dates sont disponibles en mairie ou sur les sites de la commune et de la Métro. Au niveau communal, nous organiserons des réunions de présentation en fonction de l'avancement de la concertation.

Pour plus d'informations et connaître les dates des 8 réunions publiques proposées sur le territoire de la Métropole, rdv sur le site : [lametro.fr/plui](http://lametro.fr/plui)

[www.facebook.com/pluiLametro](https://www.facebook.com/pluiLametro)



## LOGEMENTS SDH

Les 8 logements SDH de Cassoulet seront rénovés en juillet 2016. Pour rappel, les travaux vont concerner les façades et les toitures (isolation). Et d'autres travaux à l'intérieur des maisons devraient être également réalisés.

Juste à côté, les 4 nouveaux logements SDH ont été livrés et tous loués.

## STOCKAGE DES PLAQUETTES

Le montage s'avère difficile. Les discussions sont toujours en cours avec la Métropole.

## INSCRIPTIONS

L'accueil périscolaire, maternelle et primaire, est organisé par la mairie et se décline sous 3 formes :

- le restaurant scolaire, qui prend en charge les enfants inscrits les jours d'école de 11h30 à 13h20 ;
- la garderie périscolaire, qui accueille les enfants le matin de 7h30 à 8h30, mais aussi le lundi, mardi, jeudi de 17h00 à 18h15 et vendredi de 15h45 à 18h15 ;
- le TAP (Temps d'Activités Périscolaires), qui accueille les enfants le lundi, mardi et jeudi de 15h45 à 17h00

Les inscriptions à l'accueil périscolaire pour la rentrée 2016 auront lieu **le lundi 22 août 2016**, de 16h à 19h et **le mercredi 24 août 2016**, de 7h30 à 12h00 et de 16h à 19h.

URBANISME ET TRAVAUX

VIE SCOLAIRE



L'été approche et avec lui les vacances scolaires bien méritées pour nos 11 jeunes du CMJ. Leurs projets avancent et c'est toujours avec enthousiasme et motivation qu'ils s'impliquent dans leurs réalisations.

## PROJET « TERRAIN PUMP TRACK »



Les jeunes élus sont en cours de finalisation de la plaquette de communication présentant le projet et les objectifs. En parallèle, le projet a été proposé au Fonds de Participation Intercommunal de la Métro. Et l'équipe a présenté son projet vendredi 25 juin à des membres de jury très enthousiastes devant une jeune équipe si motivée. Le projet a plu et sera donc en partie financé par la Métro. Nous félicitons donc nos jeunes élus pour leur travail. Les prochaines étapes vont concerner la communication pour mobiliser le maximum de personnes pour construire la piste, probablement au début de l'automne.

Si vous avez des questions sur la façon dont vous pouvez aider, n'hésitez pas à nous contacter : [epuissat@yahoo.fr](mailto:epuissat@yahoo.fr)

## PROJET « GOÛT-THÉS À THÈME »

Le projet « « Goût-Thés » à thème » s'est concrétisé avec la première étape, le « Goût-Thé » dansant qui a remporté un franc succès, moment convivial d'échanges et de partage entre jeunes et moins jeunes (voir article Dauphiné). Le prochain « Goût-Thé » autour des jeux d'hier et d'aujourd'hui se tiendra **le samedi 01 octobre** ! Ce projet financé par le Fonds de Participation Intercommunal de la Métro a été sélectionné pour faire partie d'une exposition réalisée à la Métro dans le but de promouvoir ce genre d'actions.

### MIRIBEL-LANCHÂTRE | Un "goût-thé" dansant a réuni les générations



Jeunes et aînés ont valsé ensemble avant de partager le goûter.



L'événement de ce printemps, c'était la première animation organisée par Noah, Émile, Sarah, Léa, Sara, Lya, Jonathan, Élise, Océane et Lili Rose, les membres du Conseil municipal des jeunes (CMJ) : un "goût-thé" dansant. Il a eu lieu samedi, dans la salle polyvalente, en présence des conseillères municipales Sophie Carrière, Martine Gouttenoire, Sandrine Dante et Maud Thomas, et d'une vingtaine d'anciens adolescents. Valses et flamenco, country et twists, flashdance et rocks, sur des musiques d'hier et d'aujourd'hui, ont animé l'après-midi. Et pour les petits creux, pâtisseries et boissons chaudes ont été servies par les jeunes.

## PROJET « PARCOURS DE SANTÉ »

Le projet « Parcours de santé » pour lequel la météo, si peu clémente ces derniers temps, n'a pas permis pour le moment les réalisations envisagées.

Ce n'est que partie remise.

## PROJET « AUTOUR DE L'ÉCOLE »

Le projet « Autour de l'école » verra sa première réalisation **le mardi 05 juillet** avec la cérémonie en hommage à Luc Puissat, lors de laquelle nous découvrirons le nom que portera désormais notre école.

Nous souhaitons à nos 11 jeunes élus de bonnes vacances !

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

### Stockage de bois déchiqueté pour le réseau de chaleur de Miribel-Lanchâtre

Grenoble-Alpes Métropole, au travers de sa régie Réseaux de chaleur, est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 devenue gestionnaire du réseau de chaleur de Miribel-Lanchâtre. La régie Réseaux de chaleur recherche aujourd'hui des opportunités de terrains à vendre ou de hangar à louer afin de pouvoir stocker le bois déchiqueté qui sert à approvisionner les chaufferies du Bourg et de Prérachou. Les propositions feront l'objet d'une analyse par les services de la Métropole afin de déterminer le meilleur projet.

Pour toute question ou pour transmettre une proposition, contacter M. Gildas BOUFFAUD, 04 76 59 28 61, gildas.bouffaud@lametro.fr . La date limite de dépôt des propositions est fixée au 31 juillet 2016.

## MÉTROPOLE APAISÉE

Les zones de limitation de vitesse sont désormais indiquées par des marquages au sol. Ce marquage a été fait en avril.



Par ailleurs, 2 radars pédagogiques vont être également installés, à Cassoulet et sous le village.

## DIVERS

### Vente des anciens bureaux au profit du Sou des Écoles

Lors du dernier numéro des Infos Municipales, nous vous parlions du renouvellement du mobilier de la salle de classe des CM, financé par le Sou des Écoles. Ce renouvellement a permis la vente des anciens bureaux : 170 € ont pu donc être remis au Sou des Ecoles.

Et si vous souhaitez équiper les chambres de vos enfants, des bureaux doubles sont toujours en vente. Pour plus d'infos, contacter Maud THOMAS au 06.61.85.39.34.

 **AGENDA**

### INAUGURATION DU NOM DE L'ÉCOLE

Le mardi 5 juillet, à 18h, à l'école de Miribel Lanchâtre

### CÉRÉMONIE DU VERNAY

Le samedi 17 juillet à 10h30, au Monument aux Morts du Vernay

### INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

Le lundi 22 août, de 16h à 19h

Le mercredi 24 août, de 7h30 à 12h00 et de 16h à 19h

### FÊTE DE L'ÉCOLE

Le vendredi 1<sup>er</sup> Juillet, à partir de 18h dans la cour de l'école

### Mairie de Miribel Lanchâtre

Rue de la Chapoteyre 38450 Miribel Lanchâtre  
04 76 34 00 42

<http://miribellanchatre.free.fr>  
[miribelanchatre.mairie@wanadoo.fr](mailto:miribelanchatre.mairie@wanadoo.fr)